



## AVIS AU PUBLIC

La Banque Centrale du Congo (BCC) rappelle au public que le franc congolais, notre monnaie, est l'un des attributs de la souveraineté et de la fierté de la République Démocratique du Congo. A ce titre, cette monnaie, symbole notamment de l'unité nationale, mérite respect et considération autant que les autres étendards de la souveraineté nationale.

La BCC rappelle également le devoir de tout détenteur, de préserver la qualité des billets de franc congolais en sa possession car la mauvaise conservation des billets de banque est source de problèmes de santé publique et engendre des coûts élevés de remplacement.

En conséquence, la BCC invite les utilisateurs des billets de franc congolais à s'abstenir de toute action de nature à dégrader, à salir, à mutiler ou à susciter du mépris à l'égard de la monnaie nationale.

Fait à Kinshasa, le 04 OCT. 2023

MALANGU KABEDI MBUYI